



Diagramme de Surveillance du nouveau-né de mère COVID + à la sortie de la Maternité

QUOI	1ere Cst en présence en sortie de maternité	Cst J8 pour réalisation certificat santé	Suivi Téléconsultation
QUAND	Dans les 48h suivant la sortie de Maternité	Entre le 6ème et le 10ème jour Post-Natal	Suivi à J14 / J21 / J28
PAR QUI	Par sage-femme, puéricultrice ou par pédiatre /médecin Expérimenté dans le suivi du nouveau-né	Par pédiatre ou médecin généraliste expérimenté dans suivi du nouveau-né	Par pédiatre ou médecin généraliste expérimenté en pathologie du nouveau-né
COMMENT	EPI COVID	EPI COVID	Avec fiche de suivi de la SFN à renvoyer une fois complétée au Réseau Périnatal Guyane

Doit être noté sur le carnet de santé de l'enfant le statut COVID+ de la mère (jusqu'à 10 jours post-partum si découverte en post-natal)

Pour tout examen du nouveau-né réalisé au cours du 1er mois de vie il est recommandé de porter un masque et de respecter les règles d'hygiène des mains strictes (SHA).